



INNOVER
C'EST COLLABORER!



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX S'IMPLIQUE POUR 20 878 \$ DANS TROIS PROJETS

Baie-Saint-Paul, le 24 février 2021 - Le Conseil des maires est fier d'appuyer trois projets sur son territoire grâce à deux de ses fonds, pour un montant total de 20 878 \$.

PROPULSER LA MRC DE CHARLEVOIX COMME DESTINATION VÉLO PAR EXCELLENCE

Vélo Charlevoix – Domaine des Cimes

Vélo Charlevoix, avec son projet du Domaine des Cimes, souhaite mettre en place un parc régional de vélo de montagne et de randonnée pédestre quatre saisons. L'organisme projette d'y aménager des lacets de sentiers accessibles à tous, ce qui deviendra un parc boisé de proximité, un bien collectif qui contribuera à de saines habitudes de vie et qui pourra être utilisé par des organismes dont la vocation correspond à la nature du site. Ce serait ainsi dire les premières pierres d'un projet ambitieux ouvrant les volets d'un site enchanteur au potentiel récréotouristique encore méconnu. La première phase de ce projet est évaluée à 132 000 \$ et la MRC est fière d'y contribuer en accordant une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ avec son fonds de redevances du Parc éolien de la Rivière du Moulin.

Municipalité de Saint-Urbain

La phase 2 de développement des Sentiers des Mines a pour objectifs de relier les sentiers avec le noyau villageois de la municipalité de Saint-Urbain et de développer une offre de sentiers diversifiée et accessible. Le projet comprend l'aménagement de 5 km de sentiers de vélo de montagne de type single track et enduro. Ce sont 5 pistes supplémentaires et au moins un autre 5 km qui seront aménagés dans les prochaines années. Un petit centre d'entraînement sera réalisé durant les années 2021-2022 pour permettre au Club cycliste de Charlevoix et à son club de vélo l'accès à des sentiers faciles, sécuritaires et ludiques. De plus, le projet comprend des investissements en infrastructures et équipements adaptés aux besoins de la clientèle vélo. La MRC soutient ce projet en accordant une contribution financière non remboursable de 10 000 \$ avec son fonds de redevances du Parc éolien de la Rivière du Moulin.



Photo: Donald Lavoie

EN SOUTIEN À UNE ORGANISATION IMPORTANTE DU MILIEU

Table Agro-Touristique de Charlevoix

La MRC de Charlevoix, en collaboration avec Services-Québec et la MRC de Charlevoix-Est, financera un mandat octroyé à la firme SOCOSIS pour établir un diagnostic d'entreprise au sein de La Table Agro-Touristique de Charlevoix. Le résultat attendu est l'obtention de différentes recommandations qui permettront à l'organisation de statuer sur les éléments d'ajustements et de bonification de leur modèle d'affaires en vue d'un plan d'action adapté et pertinent pour l'ensemble de ses membres. La MRC y contribuera avec une contribution financière non remboursable de 878 \$ avec son fonds Projets spéciaux.

Redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin

Le Conseil des maires a tenu à préciser que les investissements à même les redevances du Parc éolien de la rivière du Moulin sont affectés au financement de projets à caractère régional, ces contributions n'ont donc aucune incidence sur les taxes municipales et n'impliquent aucune charge financière des municipalités locales.

Le fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

Pour connaître les services et les fonds disponibles pour les entreprises de la MRC de Charlevoix : mrccharlevoix.ca/services-aux-entreprises/

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khovath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca